



**UNION DÉPARTEMENTALE
DES SYNDICATS
cgt-FORCE OUVRIÈRE
DE LA GIRONDE**

ACTE 2

**Arrêt immédiat des poursuites envers les camarades
de la CGT Energie !**

Pas touche au droit de revendiquer, manifester et faire grève !

Dans un communiqué en date du 24 mai, l'UD FO 33 déclarait notamment :

« La Commission Exécutive reste déterminée à dénoncer et combattre la criminalisation de l'action syndicale.

Elle exige l'arrêt immédiat des poursuites envers tous les militants [...] »

Informée du rassemblement organisé en soutien aux syndicalistes CGT Energie (à noter que le secrétaire général de la Fédération CGT Energie est convoqué à la gendarmerie ce même 6 septembre), l'UD FO 33 apporte son soutien aux militants poursuivis. Elle sera présente au rassemblement devant la préfecture de Bordeaux le 6 septembre à 09 h 30.

Cette question concerne tous les militants, susceptibles demain de se trouver dans la même situation pour le simple fait d'avoir défendu les revendications !

Non à la criminalisation de l'action syndicale, tant au niveau local que national

Non à la répression !

Oui à la défense des libertés publiques et syndicales !

L'UD FO 33 exige l'arrêt immédiat des poursuites !

Bordeaux, le 1^{er} septembre 2023

PJ Communiqué de l'UD FO 33 du 24 mai 2023

17/19 quai de la Monnaie
33080 BORDEAUX CEDEX

Tél. 05 57 95 07 50

udfo33@force-ouvriere.fr

<http://33.force-ouvriere.org/>